



# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,  
Élevage,  
Aviculture,  
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein  
Friesland (Section de la province de Québec).  
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 29 NOVEMBRE

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 48

## Une pensée par semaine

*"C'est des premiers pas que dépend la carrière".*

Louis Grasset, poète français met cette phrase dans la bouche de l'un des personnages de sa comédie "Le méchant".

Elle nous sert bien cette semaine à l'occasion du triomphe qui vient de remporter les jeunes producteurs de pommes de terre du cercle de Ste-Sabine de Bellechasse, Léo et Philippe Côté.

Nous ne reviendrons pas sur les détails du concours auquel participèrent nos deux vaillants portecouleurs à l'Exposition Royale. Dans notre numéro de la semaine dernière vous verrez, si vous ne l'avez pas lu déjà, tous les détails se rapportant à l'épreuve très sérieuse à laquelle ils furent soumis.

Félicitons ces jeunes cultivateurs de leur succès remarquable et d'avoir, à l'instar des jeunes de St-Raymond, conquis de nouveaux lauriers à l'unique province française de notre grand pays.

Nous avons eu connaissance des débuts du cercle des jeunes Agriculteurs de Ste-Sabine, à l'occasion d'une réunion de ses membres où leur directeur, M. J.-Chs. Magnan, accompagné de MM. Moïse Gagnon, Lionel Bégin et Eugène Vermette, devait apprécier les résultats de leur premier essai en culture de pommes de terre. Je me rappelle encore ce que leur conseilla M. Magnan: Travaillez, ne vous découragez pas, vous réussirez sûrement, on n'arrive pas du premier coup à la perfection, vous devez étudier encore, beaucoup observer, et être bien fidèle à suivre les conseils des agronomes et spécialistes qui s'intéressent à votre cercle et veulent se dévouer pour vous.

Tous les conférenciers de cette réunion, au sous-sol de l'église paroissiale faiblement éclairé, mais suffisamment pour percevoir avec quelle religieuse attention ces conseils étaient écoutés, parlèrent à peu près dans le même sens. Jusqu'à votre humble serviteur qui osa y aller de son mot d'encouragement.

Puis on a travaillé, étudié, essayé des échecs probablement, mais pour se relever aussitôt et se remettre à l'œuvre avec plus d'ardeur encore pour parvenir aux résultats fameux qui font honneur aujourd'hui à toute une province.

C'est des premiers pas que dépend la carrière. On n'en pourrait souhaiter de plus heureux aux équipiers du cercle de Ste-Sabine, pour peu qu'ils conservent leurs excellentes habitudes d'étudier, d'observer et de ne pas reculer devant la somme de travail qui s'impose à ceux qui demain tiendront les guides et dirigeront un domaine agricole pour leur propre compte.

Nos jeunes de Ste-Sabine ont cependant l'avantage d'avoir, dans la personne de M. Jos.-E. Rioux, cultivateur de l'endroit, un aïeul au zèle admirable pour les suivre pas à pas, ce qui rend doublement efficaces les instructions et les conseils des agronomes et instructeurs spéciaux qui dirigent, dans toute la province de Québec, les cercles de Jeunes Agriculteurs.

Nous admirons le travail qui poursuit, avec une assiduité tout-à-fait notable, M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture et son personnel trié sur le volet, avec les jeunes agriculteurs. Ces centaines de groupements paroissiaux préparent une génération de cultivateurs qui auront eu le privilège d'apprendre, dès leurs premières années, la nécessité de l'étude, de l'association, de la bonne entente et qui sait si ce n'est pas avec une jeunesse ainsi préparée que la coopération chez nous connaîtra ses plus belles années? F.F.

## D'une pierre deux coups

On nous prie de publier les règlements concernant l'épreuve du sang (Pullorum) et la sélection des reproducteurs aux couvoirs coopératifs pour la saison 1934-35.

Nous nous rendons volontiers à la demande du chef de la section avicole provinciale parce qu'en portant ces règlements à la connaissance de nos lecteurs nous fournissons une information utile aux sociétés des coopératives avicoles exploitant ces couvoirs, et nous mettons les cultivateurs, acheteurs de poussins d'un jour, au fait des mesures de précaution prises par ces établissements coopératifs pour assurer à leurs clients, acquis et futurs, des oiseaux qui offrent toutes les chances possibles d'une croissance hâtive, et soient dans un état de santé tel que les risques de l'élevage soient réduits au minimum possible.

### ÉPREUVE DU SANG

1. L'épreuve du sang contre la maladie du Pullorum (diarrhée blanche) est obligatoire dans tous les couvoirs et dans tous les troupeaux pour obtenir la certification et les services de l'instructeur avicole.

2. L'épreuve standard (Tube laboratoire) devra être utilisée dans tous les troupeaux.

3. Les épreuves doivent être faites par des laboratoires approuvés par le Ministère de l'Agriculture Provincial.

4. Tous les sujets sur la ferme (sans exception) doivent être éprouvés.

5. Tous les troupeaux ayant un pourcentage de réacteurs de plus de 15% à la première épreuve, devront subir une seconde épreuve.

6. Si le pourcentage de réacteurs est supérieur à 15% à la seconde épreuve, le troupeau sera refusé.

7. Les troupeaux ayant plus de 30% de réacteurs à la première épreuve seront refusés. Le cas de ces derniers pourra cependant être soumis à la Section de l'Aviculture, et accepté par cette dernière dans certaines conditions.

8. Les propriétaires sont tenus de fournir la preuve de l'élimination des réacteurs au gérant du couvoir, ou à la personne qui a prélevé les échantillons de sang, dans un délai ne dépassant pas cinq jours après la réception du rapport, du laboratoire.

9. Les propriétaires devront aussi, dans le même délai, fournir une déclaration signée attestant que la désinfection de leurs poulaillers a été faite selon la méthode prescrite. Des instructions à ce sujet leur seront fournies sur feuillet imprimé.

### SÉLECTION

10. Les basses-cours devront être constamment tenues dans un état de propreté convenable et en des conditions satisfaisantes sous les autres rapports, santé des oiseaux, alimentation, etc.

11. Lors de la sélection les oiseaux du troupeau d'élevage devront être bagués par l'instructeur avicole, avec un anneau officiel, après examen individuel en prenant l'oiseau dans ses mains.

12. Les oiseaux rejetés seront marqués avec un anneau blanc fourni par le département. Au moins deux semaines avant de commencer à recueillir les œufs pour l'incubation, ces volailles devront être isolées de façon déclarée satisfaisante par l'instructeur. Il n'est pas permis de les laisser cohabiter avec des oiseaux mâles durant les trente jours précédant la cueillette des œufs pour incubation.

13. La disposition des parquets d'oiseaux enregistrés et autres catégories devra être acceptée par l'instructeur. On devra offrir des garanties satisfaisantes qu'il n'y a pas de mélange d'œufs.

14. Lors de la sélection et de l'inspection des accouplements, le propriétaire de la basse-cour est tenu de fournir tout l'aide requise par l'instructeur avicole et de préparer le travail.

15. La certification pourra être retirée en aucun temps, et pour une période indéterminée, si les conditions ne sont pas respectées par l'éleveur ou pour cause de maladie dans le troupeau.

## Notes et commentaires

Il n'y a que Dieu qui ne peut nous tromper, plaçons en lui toute notre confiance.

Le recrutement de bons colons et de bonnes "colonnes" serait beaucoup plus facile si les bonnes vieilles gens n'allaient pas se mêler de décourager la jeunesse.

L'ILE du Prince-Edouard vient d'exporter 4.500 sacs de pommes de terre à Terre-Neuve. Ce sont autant de moins qui viendront sur le marché de Montréal.

La récolte des pommes de terre aux Etats-Unis est estimée à 383.105.000 de minots. Dans l'Etat du Maine seulement elle s'élève à 57.285.000 de minots.

On se souviendra que cette année, bien que nous ayons ensemencé près de 2 millions d'acres de blé de moins qu'en 1933, la récolte canadienne de froment dépasse celle de 1933 de 5 1/2 millions de boisseaux. Les fèves exceptées, toutes les récoltes de grain ont été plus fortes que l'année dernière.

Les Anglais de la mère-patrie comptent encore faire le réveillon du Christmas avec de la dinde canadienne. L'an dernier l'Ouest expédiait au-delà de 1.000.000 lbs de viande de dinde et de poulet, et les Anglais n'en reviennent pas de ce que c'était délicieux cette bonne viande blanche. On s'en lèche encore la moustache.

Cinquante sous régleront votre abonnement pour un an et nous rendra énormément service. Allez! chers amis, utilisez le coupon d'abonnement qui y a dans ce numéro si vous n'avez pas le temps d'écrire. Merci!

Avant jusqu'à la fin d'octobre, le nombre de certificats d'enregistrement inscrits en 1934 sur les registres du Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail et approuvés par le Ministère fédéral de l'Agriculture était le suivant: 2.200 chevaux; 27.200 bestiaux; 6.985 moutons; 6.110 porcs; 8.417 renards, 6.297 chiens, 1.161 volailles, et 87 chèvres.

Un cadeau qui ne coûte pas cher et fait toujours plaisir à celui qui le reçoit c'est un abonnement au "Bulletin de la Ferme", 50c par année. Vous connaissez un parent, un ami qui ne reçoit pas ce journal agricole, faites-lui donc cadeau d'un abonnement, vous lui rendrez service et servirez bien la cause de l'enseignement agricole.

La récolte de luzerne dans Québec est estimée à 17.800 tonnes ou 16,3% plus forte que l'an dernier. Si nous tenons compte du fait que le rendement à l'acre accuse, d'autre part, une diminution sur l'an dernier soit 2,34 tonnes à l'acre contre 2,91 c'est donc que l'étendue ensemencée en luzerne a progressé. Les cultivateurs réalisent que cette légumineuse constitue une nourriture très substantielle pour le bétail. Tant mieux pour nos bonnes vaches.

Les trois services de la Division de l'hygiène des animaux, du Ministère fédéral de l'Agriculture, unissent leurs efforts pour sauvegarder la santé des bestiaux et maintenir les marchés étrangers et le commerce d'exportation des viandes. Toutes les précautions sont prises pour empêcher l'entrée de maladies des pays étrangers et maintenir la santé des bestiaux domestiques. On étudie constamment les problèmes que présentent les maladies contagieuses afin de faire face aux conditions nouvelles et d'améliorer les moyens de lutte.

## Les concours de jeunes juges à l'exposition Royale de Toronto

Les championnats se partagent entre diverses provinces. Ontario en rapporte deux: celui du concours d'expertise sur exhibits de grains de semence, avec l'équipe de jeunes agriculteurs du comté de Durham. La palme revient à l'équipe du club de Markham pour le concours d'appréciation du bétail laitier.

Le championnat pour jugement des exhibits de pommes de terre revient à la province de Québec encore une fois. L'équipe de Ste-Sabine de Bellechasse formée des jeunes Léo et Philippe Côté nous vaut cet honneur.

L'Alberta remporte les honneurs du concours d'appréciation des classes de bétail de boucherie avec l'équipe de Lacombe.

La Nouvelle-Ecosse fournissait cet automne la meilleure équipe de jeunes juges dans les classes de volailles. C'est le club de Cambridge qui revient avec le gros morceau.

Au concours sur les classes de porcs d'élevage et de boucherie la province de Saskatchewan a conquis le championnat avec les représentants du club de jeunes éleveurs de porcs de Watrous.

A tous ces jeunes canadiens qui ont bien mérité du pays en général et de leur province en particulier nous adressons nos cordiales félicitations.